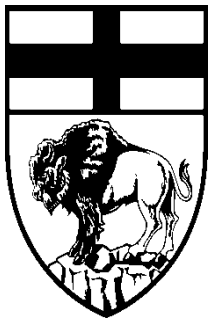


Mercredi 11 mars 2026



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON

N° 26

ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

Ministre ASAGWARA

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Health System Governance and Accountability Amendment Act*

M. le ministre BUSHIE

(N° 12) — *Loi sur la Société Couronne-Autochtones du Manitoba/The Manitoba Crown-Indigenous Corporation Act*

M. le ministre SANDHU

(N° 13) — *Loi modifiant la Loi sur la location à usage d'habitation/The Residential Tenancies Amendment Act*

M. le ministre SANDHU

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur/The Consumer Protection Amendment Act*

M. le ministre SALA

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba/The Manitoba Hydro Amendment Act*

M. le ministre MOYES

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'eau potable/The Drinking Water Safety Amendment Act*

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone)/The Child and Family Services Amendment Act (Indigenous Jurisdiction)*

Ministre ASAGWARA

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act*

M. le ministre BUSHIE

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche, la Loi sur les forêts et la Loi sur la conservation de la faune/The Fisheries Amendment, Forest Amendment and Wildlife Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 26) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (fin de l'imposition d'heures supplémentaires aux infirmiers)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Eliminating Mandatory Overtime for Nurses)*

Ministre ASAGWARA

(N° 28) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé (ratios infirmier-malade)/The Health System Governance and Accountability Amendment Act (Nurse-to-Patient Ratios)*

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 36) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*

M. le ministre MOYES

(N° 37) — *Loi modifiant diverses lois en matière d'environnement/The Environmental Statutes Amendment Act*

M^{me} la ministre SCHMIDT

(N° 38) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques et la Loi sur l'Association des commissions scolaires du Manitoba/The Public Schools Amendment and Manitoba School Boards Association Amendment Act*

M. le ministre SALA

(N° 39) — *Loi modifiant la Loi sur l'Hydro-Manitoba et la Loi sur l'administration des impôts et des taxes et divers impôts et taxes/The Manitoba Hydro Amendment and Tax Administration and Miscellaneous Taxes Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (attestations médicales)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes)*

M. WASYLIW

(N° 201) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (droit d'accommodement pour observance religieuse)/The Employment Standards Code Amendment Act (Right to Religious Observance)*

M. WASYLIW

(N° 202) — *Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques/The Financial Administration Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les services correctionnels/The Correctional Services Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 204) — *Loi sur la construction de logements résidentiels en temps opportun/The Timely Construction of Residential Housing Act*

M. WASYLIW

(N° 205) — *Loi modifiant la Loi sur le contrôle du prix du lait/The Milk Prices Review Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi électorale (jour du scrutin fixé à un samedi)/The Elections Amendment Act (Election Day on Saturday)*

M^{me} DELA CRUZ

(N° 217) — *Loi sur la Journée de la célébration de l'indépendance des Philippines (modification de la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs)/The Celebration of Philippine Independence Day Act (Commemoration of Days, Weeks and Months Act Amended)*

M. WHARTON

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries (vente au détail d'une gamme élargie de boissons alcoolisées)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (Expanding Liquor Retail)*

M^{me} LAMOUREUX

(N° 232) — *Loi sur la stratégie sur l'autisme/The Autism Strategy Act*

M. LOISELLE

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act*

M^{me} COMPTON

(N° 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la « Westminster United Church Foundation »/The Westminster United Church Foundation Incorporation Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN
M. BEREZA
M^{me} BYRAM
M^{me} COOK
M. EWASKO
M. GOERTZEN
M. GUENTER
M^{me} HIEBERT
M. JOHNSON
M. KHAN
M. KING
M. LAGASSÉ
M^{me} LAMOUREUX
M. NARTH
M. NESBITT
M. PERCHOTTE
M^{me} ROBBINS
M. SCHULER
M^{me} STONE
M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

MOTIONS PORTANT SUR LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE À L'ÉTHIQUE

Que l'Assemblée législative accepte les résultats de l'enquête du commissaire à l'éthique concernant le député de The Maples énoncés dans la conclusion de son rapport daté du 4 décembre 2025.

DEUXIÈME LECTURE — DÉBAT

M^{me} la ministre FONTAINE

(N^o 6) — *Loi sur la reconnaissance des langues des signes/The Sign Languages Recognition Act*
(M^{me} BYRAM — 27 minutes)

DEUXIÈME LECTURE

M^{me} la ministre FONTAINE

(N^o 5) — *Loi modifiant la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs (Semaine de sensibilisation à l'accessibilité)/The Accessibility for Manitobans Amendment Act and The Commemoration of Days, Weeks and Months Amendment Act (Access Awareness Week)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre WIEBE

(N^o 8) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des armes à lame longue/The Long-Bladed Weapon Control Amendment Act*

M. le ministre WIEBE

(N^o 9) — *Loi sur la réglementation des armes de rue/The Street Weapons Control Act*

M^{me} la ministre MARCELINO

(N^o 10) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé d'attachement en cas d'adoption ou de recours à la gestation pour autrui)/The Employment Standards Code Amendment Act (Attachment Leave for Adoption and Surrogacy)*

M^{me} la ministre MARCELINO

(N^o 11) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (notes du médecin en cas d'absence d'un employé)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes for Employee Absences)*

M. le ministre SALA

(N° 14) — *Loi modifiant la Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public (protection des divulgateurs d'actes répréhensibles)/The Public Interest Disclosure (Whistleblower Protection) Amendment Act*

M^{me} la ministre SMITH

(N° 16) — *Loi modifiant la Loi sur la santé mentale/The Mental Health Amendment Act*

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes/The Adult Abuse Registry Amendment Act*

M. le ministre MOYES

(N° 18) — *Loi modifiant la Loi sur la réduction du volume et de la production des déchets (renforcement de l'application de la Loi)/The Waste Reduction and Prevention Amendment Act (Strengthening Enforcement)*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M. le ministre KOSTYSHYN

(N° 19) — *Loi modifiant la Loi sur le soin des animaux/The Animal Care Amendment Act*
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 23) — *Loi modifiant la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Amendment Act*

(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Ministre ASAGWARA

(N° 27) — *Loi sur la déclaration de principes sur les soins de santé offerts aux patients et modification de la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Declaration of Principles for Patient Health Care Act and Amendments to The Health System Governance and Accountability Act*

M^{me} la ministre CABLE

(N° 29) — *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Winnipeg/The University of Winnipeg Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 32) — *Loi visant à améliorer l'accès au dépistage du cancer du sein/The Improving Access to Breast Cancer Screening Act*

M. le *ministre* SIMARD

(N° 33) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire et la Charte de la ville de Winnipeg/The Planning Amendment and City of Winnipeg Charter Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 34) — *Loi modifiant la Loi sur les subpoenas interprovinciaux/The Interprovincial Subpoena Amendment Act*

M^{me} la *ministre* CABLE

(N° 35) — *Loi modifiant la Loi sur les centres d'apprentissage pour adultes/The Adult Learning Centres Amendment Act*

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* FONTAINE

Que l'Assemblée réaffirme son respect et son appui à la convention de transition ainsi que son respect de la volonté démocratique des électeurs du Manitoba.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR JEUDI

M. le *ministre* WIEBE

(N° 40) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

M^{me} la *ministre* KENNEDY

(N° 41) — *Loi sur la promotion de l'inclusion dans le sport amateur/The Promoting Inclusion in Amateur Sport Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 42) — *Loi modifiant diverses lois en matière de véhicules automobiles/The Motor Vehicle Statutes Amendment Act*

M^{me} la *ministre* NAYLOR

(N° 43) — *Loi modifiant le Code de la route et la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Highway Traffic Amendment and Drivers and Vehicles Amendment Act*

M. le *ministre* WIEBE

(N° 44) — *Loi corrective de 2026/The Minor Amendments and Corrections Act, 2026*

M^{me} la *ministre* CABLE

(N° 45) — *Loi sur le Yellowquill University College et modification de la Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire/The Yellowquill University College Act and Amendments to The Advanced Education Administration Act*

M. le *ministre* SALA

(N° 46) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*

M. le *ministre* MOSES

(N° 47) — *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle/The Apprenticeship and Certification Amendment Act*

M. le *ministre* SANDHU

(N° 48) — *Loi modifiant la Loi sur les biens réels et la Loi sur l'aménagement du territoire (biens-fonds cédés à des fins publiques)/The Real Property Amendment and Planning Amendment Act (Land Conveyed for Public Purposes)*

M. le *ministre* SANDHU

(N° 49) — *Loi modifiant la Loi sur les pratiques commerciales/The Business Practices Amendment Act*

Ministre ASAGWARA

(N° 50) — *Loi modifiant la Loi sur les pharmacies, la Loi sur les professions de la santé réglementées et la Loi sur la santé publique/The Pharmaceutical Amendment, Regulated Health Professions Amendment and Public Health Amendment Act*

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN MARDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M^{me} LAMOUREUX — Reconnaissance des contributions de l'organisme ANCOP en matière de soutien aux familles vulnérables, de renforcement des communautés et de promotion d'une culture de compassion

6. Attendu :

que l'organisme communautaire canadien ANCOP, enregistré à titre d'organisme sans but lucratif, a pour mission de venir en aide aux plus démunis et qu'il exerce ses activités dans le monde entier tout en continuant de transformer la vie de nombreux Manitobains grâce à ses actes de gentillesse et de générosité;

qu'ANCOP se veut un appel à l'action qui se concrétise chaque année par les efforts que déploient les milliers de membres, de bénévoles et de partisans, notamment lors de ses campagnes annuelles telles que Lenten Journey, ANCOP Walk et Give Love, dans le but de lever des fonds pour les plus démunis, ce qui permet de leur offrir une éducation, un logement et des programmes durables;

qu'ANCOP soutient l'éducation des enfants pour libérer leur potentiel, renforce les communautés et offre diverses formes d'aide humanitaire afin de rompre le cycle de la pauvreté;

que l'organisme dirige trois programmes fondamentaux qui soutiennent directement les familles dans le besoin;

que le premier programme, axé sur le parrainage pédagogique, consiste en une relation individuelle entre le parrain et l'élève et propose un ensemble d'avantages aux enfants parrainés et à leurs parents, y compris en matière d'éducation, de soins de santé et d'enrichissement socio-culturo-spirituel;

que le deuxième programme, axé sur le développement des communautés, vise la construction de logements modestes mais durables équipés d'installations d'approvisionnement en eau et en électricité ainsi que de systèmes de drainage en état de fonctionnement;

que le troisième programme, axé sur l'aide humanitaire, offre de l'aide en cas de catastrophe au moyen de soutien financier, de biens matériels et de soutien à la réparation de logements;

qu'ANCOP fait la promotion du bénévolat, du leadership engagé et de l'engagement communautaire en mobilisant des familles, des personnes seules, des jeunes, des professionnels, des entreprises et des organismes confessionnels et communautaires pour faire respecter la dignité humaine et redonner espoir aux personnes défavorisées;

qu'en plus de répondre à des besoins matériels immédiats, les initiatives d'ANCOP permettent à des personnes seules et des familles de devenir autosuffisantes à long terme, et ce, par l'acquisition de valeurs, l'éducation et un soutien communautaire régulier;

qu'ANCOP, en tant que ministère social du mouvement catholique Couples for Christ, collabore avec l'entreprise Vickar Automotive Group et d'autres partenaires au Manitoba afin d'accroître la portée de ses actions et les bénéfices pour les familles dans le besoin,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse et félicite les organismes ANCOP International Canada Incorporated et ANCOP Winnipeg ainsi que leurs dirigeants, leurs membres, leurs bénévoles et leurs partisans pour leur engagement envers le soutien aux familles vulnérables, le renforcement des communautés et la promotion de la compassion par l'intermédiaire de programmes en matière d'éducation, de logement et d'aide humanitaire.
